



SARL 3A
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social : VERNON (14790)
7, Rue Henri Larose

RCS CAEN 484 764 998

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2010**

Le 29 septembre 2010 à 14 heures, les associés de la Société SARL 3A, au capital de 40.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, d'un commun accord.

Monsieur Thierry FOURMONT, gérant, préside la séance.

Madame Florence FOURMONT est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance permet de constater que les associés suivants sont présents :

Monsieur Thierry FOURMONT

Trois mille neuf cent quatre vingt quinze parts sociales, ci

3.995 PARTS SOCIALES

Madame Florence FOURMONT

Cinq parts sociales, ci

5 PARTS SOCIALES

TOTAL

4.000 PARTS SOCIALES

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent 4.000 parts sociales, soit la totalité des parts composant le Capital Social.

L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président met à la disposition des associés :

- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts.

Monsieur le Président déclare que les documents prévus par la réglementation en vigueur et qu'il énumère, ont été régulièrement communiqués aux associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs.

TF

FJ